

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Gauchet, 25 janvier 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 1 p. (489r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Gauchet, 25 janvier 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51434>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 janvier 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire[Gauchet, A.](#)

Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin retourne à Gauchet une lettre de l'administration des hospices ; il désire que la Société du Familistère soit adjudicatrice de la propriété de l'hospice. Il juge bonne la décision de Gauchet relative au puits artésien. Il autorise la visite de l'usine de Laeken par les jeunes filles de l'école normale de Laeken.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Meganc \[monsieur\]](#)

Lieux cités[Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

jeudi 3^e janvier 85

Monseigneur Guérin

Je vous retourne sous ce pli la lettre de l'administration des hospices contenue dans la votre du 23 et il n'y a pas de motif pour que M. le Magistrat faire une amende que nous payons de la propriété de l'hospice. Je ne vous dis pas que je ne pris pas de prix, je dis : faites que notre 1^{re} fait adjudicataire.

— Je trouve bien ce que nous avons décidé concernant le point précédent.

— Laissez visiter l'école par les jeunes filles de l'école normale de Bruxelles ; il est difficile de me demander à l'avance de telles autorisations qui sont entendues à l'avance dès qu'il s'agit d'écoles.

Bien à vous